

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Occitanie

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département des Hautes-Pyrénées

SERVICE GESTIONNAIRE : 65_DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES_service EUROPE

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

S'agissant d'un appel à projets pour la réalisation d'opérations internes, seul le Département des Hautes-Pyrénées est éligible.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 203 138 722 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/12/2022

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/01/2023

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Les objectifs stratégiques, que ce soient au niveau européen, national et départemental répondent à une problématique commune et générale : faire face aux conséquences négatives de la crise sociale grâce à la création et la mise en action de projets sociaux.

Rappelons que l'objectif du Fonds social européen plus (FSE+) est d'aider les États membres à faire face à la crise causée par la pandémie de COVID-19, à atteindre des niveaux d'emploi élevés et à atteindre une



protection sociale juste, et à développer une main d'œuvre qualifiée et résiliente, prête à opérer la transition vers une économie verte et numérique. En conséquence, le FSE+ est le principal instrument financier de l'UE consacré à l'investissement dans le capital humain.

En effet, la stratégie du FSE+ 2021-2027 rejoint les différentes stratégies existantes sur le territoire des Hautes-Pyrénées : notamment la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), la stratégie territoire 100% inclusif, le pacte territorial d'insertion (PTI) et le plan départemental d'insertion (PDI), tous utilisés comme bases aux actions sociales. L'un des objectifs spécifiques du FSE+ est le suivant : soutenir les domaines d'action de l'emploi et de la mobilité de la main d'œuvre, de l'éducation et de l'inclusion sociale, notamment en contribuant à éradiquer la pauvreté. Cela contribue à faire respecter les droits sociaux européens.

Mettre en place des parcours de retour à l'emploi intégrant des étapes destinées à lever les freins à l'emploi et soutenir les démarches d'accompagnement global et renforcé pour les publics les plus vulnérables sont les enjeux du dispositif d'accompagnement RSA dans les Hautes Pyrénées.

Au 31 décembre 2021, ce sont 5 503 foyers sur les Hautes Pyrénées qui perçoivent du RSA. Malgré une diminution du nombre de personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif (6255 foyers en 2020), la situation des personnes n'en reste pas moins préoccupante.

L'exclusion est et reste une réalité qui pèse sur notre société depuis de nombreuses années. Avec la crise actuelle, ce fléau tend à s'aggraver, rendant indispensable la mise en œuvre d'actions d'insertion efficaces. Derrière le chiffre de plus de 5503 foyers allocataires du RSA sur le département des Hautes Pyrénées se cachent des réalités sociales, professionnelles et humaines très diverses nécessitant des moyens d'intervention adaptés.

Un accompagnement professionnel personnalisé et renforcé permet un retour à l'emploi dans les meilleures conditions. L'approche globale tend à être le type d'accompagnement à mettre en œuvre, quand on sait que, sur le plan départemental, le taux de reprise d'activité sur ces expérimentations concerne bien souvent 50 % des personnes accompagnées.

La collectivité départementale affirme sa position de chef de file de la politique d'insertion par la création d'un cadre d'action partenarial, le PTI. En Hautes Pyrénées, l'objectif est de « développer les partenariats pour une plus grande cohérence et continuité de parcours du bénéficiaire du RSA et notamment favoriser sa sortie durable vers l'emploi ». Il permet de formaliser les articulations entre partenaires pour assurer un meilleur suivi et une continuité du parcours de l'utilisateur et rendre la politique d'insertion plus lisible pour les usagers et les acteurs de l'insertion.

C'est également un support de coordination des actions entreprises en matière d'insertion sociale et professionnelle qui doit se situer dans le prolongement du PDI (Programme Départemental d'Insertion).

Le PDI définit la politique du Département pour l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA. Il permet de planifier des actions d'insertion en fonction des besoins des personnes et de l'offre locale. Ce document, cadre pluriannuel, fixe les objectifs politiques et les programmes



opérationnels qui permettent de les mettre en œuvre. Chaque année, les programmes opérationnels sont déclinés en actions qui font l'objet d'appels à projets externes ainsi que de conventions avec nos divers partenaires.

Le PDI 2018-2022 se décline en cinq orientations stratégiques :

- renforcer l'accès à l'emploi,
- « Rendre acteur l'utilisateur »,
- Optimiser l'offre d'insertion,
- Evaluer l'impact des actions sur les parcours
- Développer la communication en cohérence avec les orientations du Schéma de Développement Social.

Ainsi, et en cohérence avec les orientations nationales, le Département des Hautes-Pyrénées a défini une stratégie d'intervention de la nouvelle subvention globale articulée avec les principales orientations du PTI et du PDI correspondant également avec les priorités d'intervention du programme FSE 2021-2027.

L'appel à projets présenté ci-dessous s'inscrit pleinement dans ce périmètre stratégique.

THÈME : Opérations internes

